

	<b>FICHE TECHNIQUE</b>	R.CCT.FTE.R482
	<b>Agneau intensif (R482)</b>	10/02/16
		Page 1/1

- Permet un engraissement optimal grâce à un haut apport énergétique.
- Assure une finition rapide, grâce notamment à l'apport en protéines.
- Apport en matières grasses renforcé.

## COMPOSITION

Orge, Remoulage, Petites graines et enveloppes de céréales, oléagineux et protéagineux, Pois, Blé, Tourteau d'extraction de soja, Luzerne, Tourteau d'extraction de colza, Fourrage séché soleil, Minéraux et Vitamines, Sels d'acides gras, Mélasse de canne à sucre, graine de soja extrudée, Carbonate de calcium, Sel de mer. Contient du chlorure d'ammonium.

## CARACTERISTIQUES ANALYTIQUES

<b>UFV</b>	<b>0.96</b>
Protéine Brute	16.1 %
Cellulose Brute	9.2 %
Matière Grasse	4.2 %
Cendres Brutes	6.8 %
Sodium	0.4 %

## OLIGO-ELEMENTS ET VITAMINES

Zinc	120 mg/kg		Sélénium	0.41 mg/kg
Manganèse	100 mg/kg			
Molybdène	1.5 mg/kg		Vitamine A	5000 UI/kg
Iode	1 mg/kg		Vitamine D3	1500 UI/kg
Cobalt	0.8 mg/kg		Vitamine E	20 UI/kg

## UTILISATION

Aliment à distribuer quotidiennement, à heures régulières, à volonté et à sec après l'aliment R480 (agneau démarrage) ou R481 (agneau sevrage précoce) en complément de fourrage fibreux. Tenir à disposition de l'eau fraîche en permanence.

Cet aliment contient du chlorure d'ammonium destiné à réduire le pH urinaire et ainsi limiter les risques de calculs urinaires (spécialement pour les jeunes animaux nourris intensivement). Durée d'utilisation recommandée : jusqu'à 6 semaines. Les animaux ne peuvent être nourris d'aliments contenant du chlorure d'ammonium pendant plus de 3 mois.

*Document non contractuel*

### Usine :

256, Chemin des bois  
30730 SAINT-BAUZELY

Tél : 04 66 81 79 18 / Fax : 04 66 81 78 62

Siret : 420 312 019 00011 - N°ID FR 89420312019 - Capital 673 920 € - APE 157A - α FR 30 233 002